

COMMENT ACCOMPAGNER LES POSTIERS ET POSTIÈRES ?

EN SITUATION DE HANDICAP OU SUSCEPTIBLES DE LE DEVENIR

QUI EST CONSIDÉRÉ COMME BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI BOE★ ?

★ Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Reconnaissance RQTH (CDAPH)

Victimes d'accident du travail/ maladie professionnelle IPP >=10%

Pension d'invalidité Capacité réduite >=2/3

Titulaire AAH Allocation aux adultes Handicapés

Titulaire ATI Allocation Temporaire d'Invalidité

Carte mobilité Inclusion Mention "Invalidité"

Ancien militaire Titulaire d'une pension militaire d'invalidité

Sapeurs pompiers Volontaires titulaires d'une allocation ou d'une rente d'Invalidité en cas d'accident de service

La liste complète des BOE est inscrite à l'article L5212- 13 du code du travail

QUELLE DÉMARCHE FAIRE POUR RÉALISER UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE RQTH ?

CERFA 15695*01 (Volet médical)
À compléter par votre médecin (généraliste, spécialiste ou médecin du travail)

CERFA 15692*01 (Volet personnel)
À remplir par vos soins pour détailler l'impact de la pathologie sur votre vie personnelle et professionnelle.

Il est possible de se faire accompagner par la **référént(e) handicap** de la CFE-CGC Groupe La Poste

Stéphanie Fougères
stephanie.fougères@laposte.fr
06 34 29 57 11

2 CERFA COMPLÉMENTAIRES pour les troubles auditifs et visuels

Dépôt à la MDPH des CERFA

POURQUOI FAIRE LA DEMANDE ?



PRESERVER VOTRE SANTÉ
N'attendez pas l'aggravation.



LE FACTEUR TEMPS
Le traitement prend en moyenne 8 mois. Anticipez le dépôt.



CONFIDENTIALITÉ
Choix d'informer votre employeur

QUELS AVANTAGES ?

3 ASA SUPPLÉMENTAIRES
Pour RDV médicaux ou administratifs (demi-journée ou journée)

FINANCEMENTS AGEFIPH
En complément de l'entreprise pour adapter votre poste

BONIFICATION
+0,5 part pour CESU et Chèques Vacances

FORMATION (CPF)
+300€ / an (Contractuels)
Total max de 8000€
Heures sup pour les fonctionnaires

DISPOSITIF SPECIFIQUE
Maintien dans l'emploi

3 jours d'ASA et des dispositifs de maintien dans l'emploi : grâce à la CFE-CGC, l'accord handicap favorise le maintien dans l'emploi



CFE-CGC GROUPE LA POSTE - 90 RUE LAFAYETTE - 75009 PARIS
cgclaposte@gmail.com - 06 44 00 91 07

CFE CGC
Groupe La Poste